

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

BTSA Productions Horticoles

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technicien horticole, • Chef d'exploitation <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de Spécialisation, • Licence Professionnelle, • Ingénieur agricole/ Agronome <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 semaines par an en entreprise • 21 semaines par an au CFA <p><i>L'apprenti est un salarié particulier.</i></p> <p><i>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</i></p> <p><i>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</i></p>	<p>1- Mettre en oeuvre le processus de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et assurer les enregistrements qui permettent le suivi des cultures (fiches de culture, temps de travaux, coûts, traçabilité...). • Réaliser un diagnostic de production. • Raisonner la mise en place d'une culture. • Raisonner la protection phytosanitaire d'une culture. • Raisonner la fertilisation, l'irrigation (la fertirrigation d'une culture). • Organiser la récolte et le conditionnement (repérer le stade, la qualité, le goût des clients...). • Assurer la conservation des produits de l'horticulture après la récolte jusqu'à leur mise en marché. • Conduire une culture, mettre en oeuvre, montrer, expliquer, justifier les techniques utilisées, réaliser les interventions et contrôler le résultat. • Connaître et régler les différents automatismes, détecter les anomalies, gérer les imprévus pour créer et maintenir des conditions favorables au bon développement des plantes (serres, calibreuse, chambres froides, récolte mécanique...). <p>2- Organiser le travail et gérer les équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer, motiver une équipe au travail et améliorer l'organisation collective. • Embaucher et accueillir le personnel saisonnier. • Optimiser un chantier (ergonomie, temps de travail, intrants, circulation des flux). <p>3- Conduire le système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de production (planification, enregistrements, coûts de production, intrants...). • Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la mise en place du plan de production jusqu'à la mise en marché (contacts fournisseurs, commandes, achats, organisation des chantiers, occupation des surfaces...). • Raisonner le choix d'un investissement, d'un équipement. • Calculer, analyser les coûts de production, proposer des évolutions en fonction des choix stratégiques de l'entreprise. • Adapter une production aux exigences de la clientèle et aux caractéristiques de la filière. • Intégrer de nouvelles techniques dans un processus de production (ex : introduire une nouvelle culture, un nouveau mode de production, conversion AB...). • Adapter les pratiques de l'entreprise (chantiers, locaux...) aux contraintes réglementaires, environnementales, commerciales, à la législation du travail et aux normes de sécurité. <p>4- Élaborer et diffuser des informations techniques et technico-économiques en situation de conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et conduire un protocole d'expérimentation. • Élaborer et diffuser un conseil technique et technico-économique. • Organiser et animer une réunion, une visite technique.
--	---